

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AMENEE D'EAU

La Menthue

Extrait du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'Association d'amenée d'eau " La Menthue ".

Séance du 2 novembre 2017.

Présidence : Monsieur Jean-Maurice David, Président.

Le Conseil intercommunal

décide

Point 5 de l'ordre du jour : d'accepter le budget 2018 de l'Association

Total des revenus : **479 374** .- francs

Total des charges : **478 424** .- francs

Excédent de revenus : **950** .- francs

En application de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) , la décision mentionnée ci-dessus peut faire l'objet d'un référendum.

Ainsi délibéré en séance du 2 novembre 2017

Le Président



J-M. David

Le Secrétaire



R. Miéville